

Ville de  
Saint-Sauveur



## **AVIS PUBLIC**

### **Changement de lieu pour la tenue de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 juillet 2020**

Je, soussignée, donne avis que la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Sauveur devant avoir lieu le 20 juillet 2020 à 19 h 30 se tiendra au Chalet Pauline-Vanier, situé au 33, avenue de l'Église à Saint-Sauveur.

**DONNÉ À SAINT-SAUVEUR**, ce 14 juillet 2020.

La greffière et directrice des Services juridiques,

*mppharand*

Marie-Pier Pharand, avocate